

LE PARQUET EUROPÉEN : save the date

Le collège européen des investigations financières et d'analyse financière criminelle (CEIFAC), spécialisé dans la formation des autorités de poursuite aux investigations financières et à l'analyse financière criminelle organise le

vendredi 27 Octobre 2017, de 8h à 12h, un colloque sur le Parquet européen.

Pour lutter contre les cas complexes de fraude aux fonds structurels de l'Union européenne (UE) et de fraude transfrontière de grande ampleur à la TVA, les enquêteurs et les procureurs nationaux doivent pouvoir disposer des outils nécessaires en matière pénale pour agir rapidement par delà les frontières.

Le parquet européen permettra de remédier aux lacunes dans la répression et renforcera la lutte contre les infractions portant atteinte aux intérêts financiers de l'UE, contribuant, de la sorte à mieux protéger son budget.

20 Etats membres se sont accordés sur les modalités relatives à la création du Parquet européen dans le cadre d'une coopération renforcée.

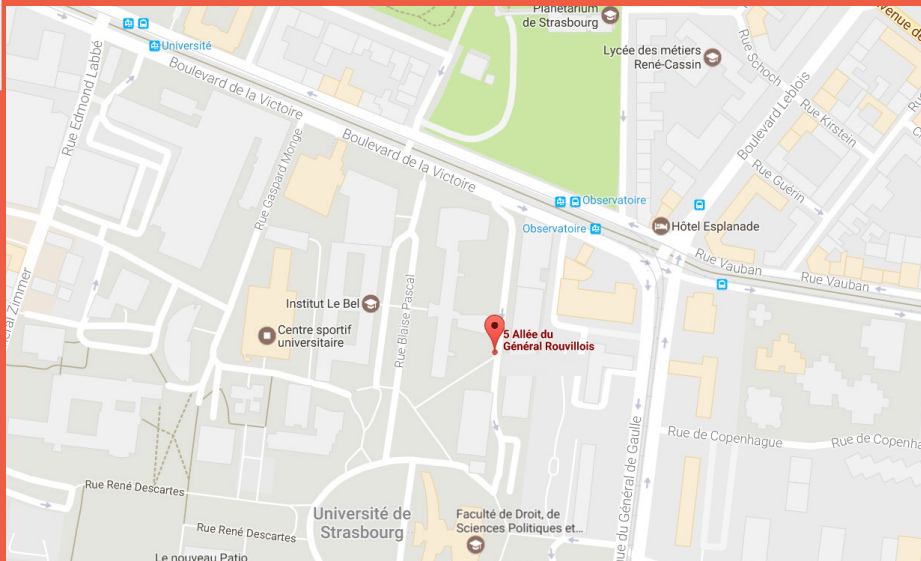
Le colloque sera l'occasion de dresser un état des lieux et de formuler des préconisations pour une mise en œuvre optimale du parquet européen».

Institut LE BEL - Amphi 3 - Université de Strasbourg
4, Rue Blaise PASCAL, 67000 Strasbourg

GRASCO
Groupe de Recherche Action Sur la Criminalité Organisée

Inscription sur contact@ceifac.eu

Retransmission en direct sur <http://www.canalc2.tv/direct/>



Pour nous contacter
contact@ceifac.eu
03 68 85 65 92

Université de Strasbourg
UMR-DRES 7354
5 Allée du Général Rouvillois
CS 50008
67083 Strasbourg Cedex
Site internet: <http://www.ceifac.eu>

